

L'HÔTÂ

«La maison, le foyer» en patois

L'HÔTÂ N° 39 – 2015

ISSN 2296-0856

ASPRUJ - Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Case postale 2017, 2800 Delémont 2

L'Hôtâ est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de sa cotisation.

Prix du numéro : Fr. 30.-

La responsabilité des articles incombe aux auteurs.

Mise en page par Michaël Veya, NO PIXEL, Delémont

Imprimé par Pressor, Delémont

ASPRUJ – Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

L'ASPRUJ veille à la conservation de la culture traditionnelle et populaire, dont les différentes formes comprennent: la langue, la littérature, la musique, la danse, la mythologie, les rites, l'architecture, les arts, l'artisanat, les jeux, les coutumes (UNESCO 1989).

Comité

Présidence :

Pierre Grimm

Rue de l'Hôpital 32

2800 Delémont

032 422 87 83

[*pierregrimm@aspruj.ch*](mailto:pierregrimm@aspruj.ch)

Secrétariat de l'ASPRUJ :

Mary-Lise Montini

Rue du Midi 27

2740 Moutier

032 423 24 16

[*mary-lise.montini@bluewin.ch*](mailto:mary-lise.montini@bluewin.ch)

Secrétariat des assemblées :

Myriam Theurillat

Rue des Bordgeais 35

2800 Delémont

032 422 95 93

[*myriam.theurillat@bluewin.ch*](mailto:myriam.theurillat@bluewin.ch)

Rédaction de L'Hôtâ :

Isabelle Lecomte

Rue de la Préfecture 7

2800 Delémont

[*isabelle.lecomte@bluewin.ch*](mailto:isabelle.lecomte@bluewin.ch)

Membres :

André Bessire

Grand-Rue 46

2603 Péry

032 485 12 13

[*andrebessire@bluewin.ch*](mailto:andrebessire@bluewin.ch)

Charles Cattin

Le Champé

2826 Corban

032 438 87 81

[*ch.cattin@bluewin.ch*](mailto:ch.cattin@bluewin.ch)

Toufiq Ismail-Meyer

Rue du Temple 75

2800 Delémont

032 423 16 32

[*info@fois.ch*](mailto:info@fois.ch)

Membres du comité de rédaction de L'Hôtâ :

Hélène Boegli-Robert, Movelier

Bernard Chapuis, Porrentruy

Pierre Grimm, Delémont

Isabelle Lecomte, Delémont

Jean-Louis Merçay, Porrentruy

L'ASPRUJ est membre fondateur de :

– *Musée rural des Genevez*

– *Association pour la sauvegarde*

de la Baroche

– *Association pour la sauvegarde*

des murs en pierres sèches

(ASMPS)

Légende des couvertures

Charles-Edouard Gogler, *Pour la Belgique, 1914*, carte postale, La Chaux-de-Fonds, Haefeli + Co.

Armand Schwarz, *Occupation des frontières L'appel, 1914*, carte postale. Collection de l'auteur, Delémont.

Illustration d'Ernest Guélat pour le Bal de l'A.C.S., 1949. Archives familiales.

Légendes de l'éditorial

Artiste inconnu, *La famille Richard devant la ferme à Miécourt*, vers 1918, photographie. Collection Lydie Vaucher-Richard.

Jacques Bélat, *Lambrissage restauré d'une ancienne ferme à Alle*, photographie (détail), 2015.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Editorial | 4 |
| Isabelle Lecomte | |
| Le mot du président | 5 |
| Pierre Grimm | |
| Hommage à Pierre Froidevaux (1920-2015) | 6 |
| ASPRUJ | |
| Hommage à Ernest Guélat (1919-2005) | 8 |
| ASPRUJ | |
| Quelques jours à Montsevelier | 18 |
| Christine Kaeslin | |
| Le « Plat des Chaux » des Breuleux | 24 |
| Jean-Pierre Gigon | |
| La Place | 26 |
| Yvette Wagner | |
| <i>La Lettre de Bonfol</i> d'Antoine Biétrix | 28 |
| Bernard Chapuis | |
| <i>Le dit du pétrin</i> | 34 |
| Bernard Chapuis | |
| Le cimetière de Sornetan | 40 |
| Myriam Theurillat | |
| Le cimetière des Anges à Moutier | 46 |
| Mary-Lise Montini-Bessire | |
| Une rénovation à Alle | 50 |
| Pierre Grimm | |
| Manège et orgue de Barbarie | 56 |
| Jean-Louis Merçay | |
| Sauver les haches de l'oubli | 64 |
| Jean-Louis Merçay | |
| <i>L'occupation des frontières</i> | |
| Cartes postales artistiques | 72 |
| Isabelle Lecomte | |
| Fiançailles épistolaires | 88 |
| Jean-Louis Merçay | |
| Index | 102 |



Editorial

C'était il y a tout juste cent ans. Une famille est prise en photo devant sa ferme à Miécourt. Ses membres savent-ils qu'ils vont bientôt la quitter ? A droite de l'image, un ouvrier s'est invité dans la scène. Nul ne sait plus son nom. Devant le mur recouvert de chaux, la charrue à deux roues attend d'être attelée. Un couple pose devant des chevaux prêts à transporter du bois. Fouet à la main, l'homme fixe l'objectif, mais que se dit-il ? Seule, une jeune fille regarde ailleurs, intimidée peut-être par l'arrivée du photographe.

A première vue, c'est un document comme il en existe des milliers archivés dans de grands albums ou dans de simples boîtes à chaussures. Mais cette photographie et la correspondance qui lui est associée nous invitent à la croisée du personnel et de l'universel. En s'écrivant peu avant leur mariage, Fanny et Joseph vont être les témoins – malgré eux – des contraintes liées à la Grande Guerre et du quotidien de la vie à la ferme. Ces lettres révèlent un moment inexplicable, intransmissible: ils se sont regardés, sont tombés amoureux et savent qu'ils sont faits l'un pour l'autre. Ce fut une rencontre magique et heureuse. Leur histoire ne peut être comprise sans leurs lettres, et celles-ci doivent être mises en perspective. Des lettres qui ont été conservées précieusement par la famille Vaucher-Richard et confiées, le temps d'un article, à *L'Hôtâ*.

Au nom de *L'Hôtâ*, j'aimerais remercier toutes les personnes qui nous ont fait entrer dans leur maison, qui nous ont montré leur collection, qui nous ont confié leurs souvenirs ou leur savoir et qui nous ont permis d'approcher l'universel ou le régional mais aussi le personnel et parfois l'intime.

Si la revue *L'Hôtâ* se veut lieu de mémoire, elle est avant tout lieu d'échanges.

Isabelle Lecomte



Sauvegarde du patrimoine rural et courage citoyen

Dans les années 1970, la Confédération a établi un inventaire des sites construits à protéger. C'est l'inventaire ISOS. Cet inventaire s'applique à toute forme d'agglomération, depuis les grandes villes jusqu'aux plus petits hameaux. Les sites sont répartis en périmètres et chaque périmètre reçoit un objectif de sauvegarde.

Dans les centres anciens des villes et villages jurassiens, on rencontre essentiellement deux niveaux de sauvegarde: le niveau A, qui préconise la sauvegarde de la substance d'origine du site et de ses éléments construits et le niveau B, qui prévoit d'en préserver la structure d'origine.

Substance, structure, les règlements communaux sur les constructions ont donné une définition à ces notions en fixant des règles précises pour chaque niveau de protection.

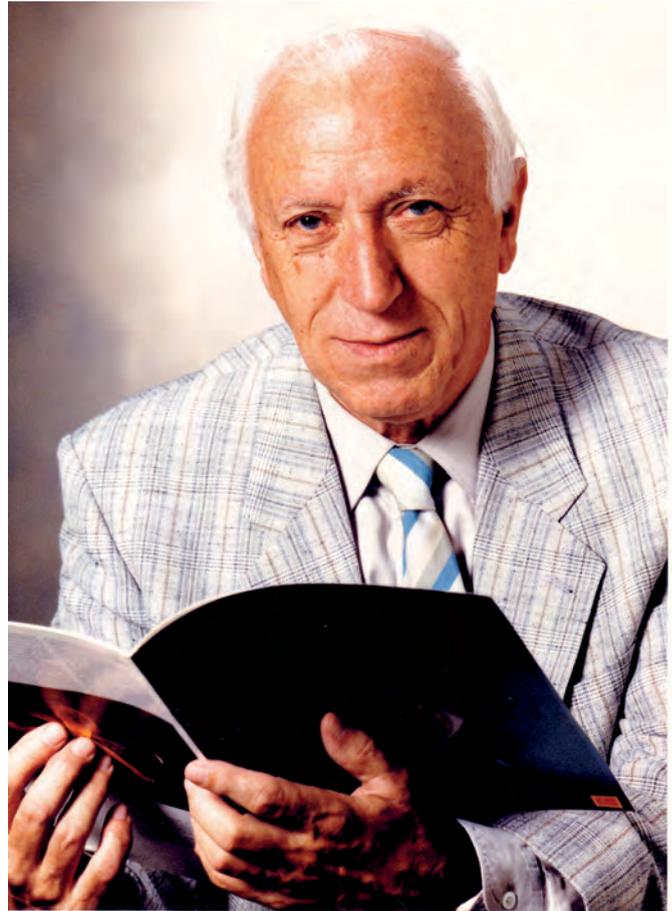
Rénover un bâtiment en centre ancien, c'est maintenir sa volumétrie générale, respecter la composition de ses façades, la pente et l'orientation de son toit, en bref ses caractéristiques architecturales essentielles.

Se lancer dans la rénovation d'un bâtiment en centre ancien comporte donc un certain nombre de règles et d'obligations. Si par manque de courage, les autorités politiques font de ces règles et obligations une lecture minimaliste, la porte est ouverte à tous les dérapages. L'intervention des associations de défense du patrimoine est alors nécessaire. Mais entre promoteurs et associations, le combat est inégal.

Ce combat est-il inévitable ? Propriétaires, autorités politiques et associations pourraient souscrire à une charte fondée sur les normes ISOS. Un accord ne vaut-il pas mieux que cette éternelle guerre des tranchées ?

Hommage à Pierre Froidevaux (1920-2015)

Président de l'ASPRUJ



Studio Enard, *Pierre Froidevaux*, 1989, archives familiales.

Pierre Froidevaux est né à Tramelan le 28 juin 1920. Ingénieur civil EPFZ, il s'associe à l'architecte Marc-Joseph Saugey et réalise, à Genève, le cinéma Plaza, le cinéma Manhattan, l'immeuble Malagnou-Parc,... Ensuite, entre 1953 et 1980, il ouvre un bureau d'ingénieur civil indépendant à Genève et assure la réalisation de l'autoroute A1 entre Genève et Lausanne (1960-64) et la reconstruction du Grand Théâtre de Genève (1951).

Alors qu'il est à la retraite, l'homme commence une seconde vie dans le Jura, empreinte d'un engagement de tout instant envers la protection de notre environnement rural. Il n'est pas pensable de mentionner l'ASPRUJ sans y associer la personnalité de Pierre Froidevaux, qui en devint membre en 1982. Un an plus tard, il entra au comité. Le 5 mai 1989, il conduisit sa première assemblée générale en tant que président, ayant repris le flambeau

tenu par Jeanne Bueche. Il assumera cette tâche jusqu'en 2004. Si Jeanne Bueche, en tant qu'architecte, a posé les bases de l'ASPRUJ s'agissant de l'importance de la préservation du patrimoine, Pierre Froidevaux lui a donné des ailes, entre autres, grâce à de généreux dons qui ont assuré l'assise financière nécessaire au rayonnement de l'association.

A ses yeux, la défense du patrimoine fait partie intégrante de la culture. Dans son premier éditorial (*L'Hôtâ* de 1991), il écrivait: *Une tâche immédiate consiste à sensibiliser la population sur l'importance de la culture traditionnelle et populaire en tant qu'élément d'identité. Connaître son identité, l'aimer, ne pas la renier, être soi-même, c'est la base de toute progression harmonieuse dans les sciences et dans les arts ; c'est la source de toute humanité, c'est le moyen d'en maîtriser l'évolution.*

Les germes de l'avenir sont dans le passé, Pierre Froidevaux en était convaincu. C'est pourquoi, dès 1993, il tire la sonnette d'alarme concernant la détérioration des domaines agricoles: *Une très lourde menace pèse sur les domaines agricoles, les fermes, les loges, les greniers. N'étant plus utilisés et restant sans nouvelle affectation, ils ne seront plus entretenus ; ils s'écrouleront lentement sous les effets conjugués du chaud et du froid, de la pluie et du vent. Rien n'arrêtera leur lente disparition si nous tous ne prenons pas conscience que les bâtiments ruraux sont des biens*

culturels de valeur. (*L'Hôtâ* 1993)

Durant onze années, il exercera ses dons de persuasion envers les requérants sollicitant un permis de construire pointé du doigt par l'ASPRUJ. Il privilégiera toujours le dialogue plutôt que l'affrontement. Il acceptait volontiers de composer, mais restait ferme sur les principes de base. Ceci fut souvent mal compris par les requérants, parfois aussi par les communes, voire par les instances cantonales. Etre président de l'ASPRUJ, c'est s'exposer aux critiques. Dès lors, il ne se fit pas que des amis. C'est le lot de tous ceux qui veulent protéger notre patrimoine, comme le font les associations sœurs telles que Patrimoine Suisse, Pro Natura, le WWF ou l'Association pour la sauvegarde des murs de pierres sèches. Pierre Froidevaux a toujours cherché à entretenir des contacts avec ces associations qui tirent à la même corde.

D'aucuns peuvent se demander comment un ingénieur renommé ayant construit des ouvrages d'art, des ponts, des autoroutes en Suisse et de par le monde, comment cet ingénieur peut-il prendre tout à coup fait et cause pour la protection du patrimoine, ce qui est à l'opposé du « tout en béton ». C'est

que Pierre Froidevaux ne fut pas un bétonneur sans âme et sans scrupules. Il ne renie pas le progrès, et celui-ci passe par des constructions imposantes certes, mais les autoroutes et les ponts ne sont-ils pas aussi des liens entre les hommes ? Pierre Froidevaux explique cette dualité apparente: (...) *le respect, la conservation et l'aménagement harmonieux des sites traversés par des voies de communication doivent aller de pair avec l'encouragement à construire des ouvrages de grande qualité esthétique. Chaque talus, chaque mur, chaque pont devrait être une œuvre d'art insérée dans son environnement. Le soleil, la pluie, les plantes, l'herbe, la mousse sauront-elles corriger les maladresses de l'homme et donner un peu de douceur aux ouvrages techniques construits en béton ?* (*L'Hôtâ* 1992)

Pierre Froidevaux a donné le meilleur de lui-même à notre association. A lui vont toute notre admiration et toute notre reconnaissance.

Le comité de l'ASPRUJ, samedi 2 mai 2015.

Hommage à Ernest Guélat (1919-2005)

2015 commémore le 10^e anniversaire de la disparition d'Ernest Guélat, un touche-à-tout de génie. L'Hôtà a souhaité lui rendre hommage et s'est prêté au réjouissant jeu de la biographie et du porte-folio.

Ernest Guélat est né à Fahy, dans une famille paysanne, le 23 janvier 1919. Diplômé instituteur en 1939, une époque de forte pléthore, il occupa des postes à Bourrignon, au Noirmont, à l'orphelinat de Belfond, à Undervelier, avant d'être nommé à Courtételle en 1946.

Ce maître compétent ne fit pas que s'investir au bénéfice de l'école. Il répondit avec un immense dévouement et de manière désintéressée aux innombrables demandes dont il fut l'objet tout au long de sa carrière de la part des sociétés locales, des particuliers et de différents milieux extérieurs au village. C'est à lui que les sociétés faisaient appel en toute circonstance: s'agissait-il de broser des décors pour une pièce de théâtre, d'en être le régisseur, de concevoir des affiches

publicitaires, de rédiger et d'illustrer un tout-ménage, préparait-on un loto, une excursion, une manifestation sportive ou culturelle, c'est lui qui était sollicité.

Voulait-on récompenser un méritant, un nouveau retraité ? On avait recours à ses talents de dessinateur et de peintre pour confectionner un diplôme magnifiquement enluminé, une aquarelle représentant un quartier du village, un paysage aimé. On le demandait aussi pour animer les mariages, car il savait mieux que personne créer de l'ambiance, lancer un jeu de société de son invention, entonner une chanson.

Le peintre

Quand on lui laissait le temps, Ernest Guélat était un aquarelliste de talent qui, dans la transparence des couleurs, se plaisait à traduire un paysage jurassien¹. Cet artiste discret ne se découvrit publiquement que dans trois expositions². Il fut à plusieurs reprises sollicité pour illustrer des manuels scolaires: *Géographie du canton de Berne*³, *Histoire du Jura bernois Ancien Evêché de Bâle*. Il a également illustré les livres de Jean

1 Ernest Guélat illustrera, par exemple, la couverture de la plaquette 1846-1946 : *centenaire de l'église d'Undervelier, 1946*.

2 Exposition collective, Ecole secondaire de Porrentruy (1979) ; *Exposition Jean Miserez, Serge Voisard et Ernest Guélat*, Galerie du Faubourg, Porrentruy (1980) ; *Exposition rétrospective* à Courtételle, assortie d'un catalogue illustré (1988).

3 Pierre Rebetez, *Géographie du Canton de Berne*, Librairie de l'Etat, Berne, 1961.
Pierre Rebetez, P. O. Bessire, *Histoire du Jura bernois : Des origines à la fin du XVIIIe siècle*, Payot, Lausanne, 1958.

Quelques jours à Montsevelier

Chez Marie Bertha Georgina Chételat, 9.4.1893 – 2.12.1977

Mariée le 22.10.1930 avec Joseph Otto Paul Chételat

1967. J'ai 7 ans et mes parents m'ont laissée quelques jours chez ma grand-maman Bertha. Ils ont pris la poste de 18 heures. J'aime bien aller en vacances chez grand-maman. Je me réjouis de dormir dans un sac de couchage, sur une chaise longue pliable. D'ailleurs, j'aime aussi jouer avec cette chaise. Si on relève le dossier trop vite, on ne peut plus le baisser, il reste à la verticale. Tout dépend de la manière dont on s'y prend. Lorsqu'il est à la verticale et que l'on s'y appuie, il arrive qu'il redescende jusqu'en bas sans s'arrêter à la position souhaitée. On peut aussi monter les deux côtés, ce qui lui donne la forme d'une petite cabane. C'est presque aussi amusant qu'une balançoire. La chaise est bleue. A la maison, chez moi à Bienne, on a la même en rouge sur le balcon.

On entre dans la maison par la porte de devant. A droite se trouve la porte de la grange qui mène aux toilettes. Je n'aime pas y aller. Il faut traverser l'écurie depuis la grange et, tout au fond à droite, c'est une planche avec un trou derrière une porte en bois. C'est plein de grosses araignées, des

« longues pattes », et il y fait sombre. Heureusement, mon papa changera bientôt tout cela et aménagera de nouvelles toilettes derrière la cuisine. A gauche, on entre directement dans « la chambre ». Au milieu de celle-ci, la table me semble bien grande. Deux fenêtres sur la gauche et une devant. A droite, le fourneau, puis le *kuntch*¹ en planelles bleues, et en face, le *kuntch* de ma grand-maman.

On a poussé la table pour y installer ma chaise longue. Contre le mur sur une applique est posée une vieille radio avec des boutons. Pour l'allumer, on presse un des boutons jaunes ; la lumière s'anime et un bourdonnement se fait entendre. Il faut attendre un moment pour qu'elle chauffe un peu et je commence à tourner les gros boutons. L'un sert à trouver le son et l'autre à mettre plus fort. Si l'on entend de la musique, c'est « Beromünster ». Il ne faut alors plus rien toucher. Dimanche, on pourra tourner à nouveau le bouton pour changer de « poste », parce que ma grand-maman écouterait la messe en

¹ Patois. Le *kuntch* désigne le fourneau de catelles comportant un banc intégré. [Gilles Galeuchet]

français sur « Sottens ». Des fois, c'est même en latin, je ne comprends rien. Au-dessus de la radio entre les deux fenêtres est suspendue une horloge en bois qu'il faut remonter tous les deux jours. Elle sonne les heures, les demies et les quarts. Cela ne nous n'empêchera pas de bien dormir. Une armoire en bois de cerisier se dresse contre le mur. Grand-maman aime s'asseoir dans son fauteuil près de la fenêtre. Egrenant son chapelet à grains noirs et argentés, elle prie et en même temps elle regarde tout ce qu'il se passe dehors. Elle sait quand la poste a du retard, si la tante Marie est partie (sûrement faire des commissions) ou si des étrangers semblent égarés.

Le soir commence à tomber et on sort fermer les volets du bas. C'est plus simple de les rabattre du dehors, ensuite on les crochera de l'intérieur. Il faut encore aller chercher du bois devant la maison ou à la grange. On en remplit un grand panier. Avant d'aller dormir, on mettra aussi des briquettes dans le fourneau.

La cuisine est de forme carrée. Une fenêtre et un évier en pierre sur la

gauche, et une table. Devant, un vieux buffet beige et une porte pour sortir « derrière », aller au jardin. A l'opposé de la fenêtre, une autre porte permet de monter à l'étage. Le sol est recouvert de briques rouges. En face de l'armoire, le potager à bois. On a mangé des röstis et de la salade. Ma grand-maman a posé la salade sur les röstis, beurk! Je l'ai mise tout de suite de côté. Ouf, mes röstis sont encore mangeables ! Elle boit du vin rouge; je trouve cela bizarre.

Elle a versé du lait dans un pot et mis celui-ci à tempérer dans la cabernatte² du fourneau au cas où j'en voudrais avant d'aller dormir. On a fait une prière et on s'est souhaité la bonne nuit. Je me réjouis d'être à demain.

Je pense que je me suis levée tôt. L'odeur du café m'a réveillée. Je n'aime pas le café. Mes parents disent que c'est la boisson du diable, c'était écrit sur un petit sachet de sucre. Ma grand-maman m'a préparé du lait chaud. C'est dégueu, la peau dessus - elle dit

que c'est de la crème, je la retire avec les doigts. Il y a des tartines de confiture. On s'est lavé la figure avec du savon « Lux » qui sent la rose. Grand-maman s'est assise dans le fauteuil et je suis très contente car elle m'a permis de lui peigner les cheveux, qu'elle a longs et doux, ils sentent... la grand-maman. Je lui fais une tresse qu'elle va enrouler en chignon et fixer avec des épingles à cheveux en parkésine³, des sixtus et des barrettes. Voilà, nous sommes prêtes à partir en commissions. Ah, j'oublie: grand-maman ne sort jamais sans son petit chapeau en velours noir, avec une petite voilette et une broche accrochée sur le côté. Elle est toute chic habillée ainsi. Nous devons d'abord aller à la boulangerie « chez Yade », celle-ci se situe sur le même chemin que l'épicier Constant, petit-fils de Placide Koller. Mais nous devons d'abord rentrer. Il ne faut pas pénétrer dans un des magasins avec un sac plein qui provient de l'autre commerce, afin de bien faire croire à ce commerçant que nous

faisons toutes nos emplettes chez lui. Pour se rendre à la boulangerie, il faut suivre la route du milieu du village. Là, devant la station d'essence, je m'élanche sur la balance municipale⁴ pour la faire bouger d'avant en arrière le plus vite possible. De là, nous suivons la petite rivière. Elle s'appelle La Chèvre. Personne ne sait pourquoi⁵. Ma grand-maman me raconte qu'un jour ma maman quand elle était petite était tombée dedans et était rentrée toute mouillée à la maison. Il faut donc que je fasse attention à ne pas faire la même bêtise. Plus loin, à côté de la grande ferme « chez les Ackermann », des petits chats se prélassent souvent dans un beau jardin potager. On s'arrête un instant près d'un clapier, le temps que je puisse passer quelques brins de pissenlits à travers le grillage. C'est seulement bien des années plus tard que j'ai réalisé que ces lapins allaient être mangés !

2 *La cabernatte*, littéralement cavernette: cavité dans une cheminée ou dans un fourneau, où l'on pouvait tenir quelque chose au chaud.

3 La parkésine est une matière qui a remplacé dès le XIX^e siècle les objets en écaille de tortue. Quant au sixtus, le Larousse nous dit entre autres qu'en Suisse, ce mot désigne une épingle à cheveux formant ressort.

4 La balance communale était aussi nommée « poids public », elle servait à peser le bétail.

5 Du point de vue de la toponymie, le nom de la Chèvre provient de chefferie, la bergerie. Source : www.courchapoix.ch

Le «Plat des Chaux» des Breuleux

«Plat des Chaux» est le nom du vaste pâturage communal situé au sud du village franc-montagnard des Breuleux au centre duquel se trouve la ferme de «La Fin des Chaux» (Fig. 1).

Comment expliquer ce pluriel inhabituel alors que le mot «Chaux» est toujours utilisé au singulier pour désigner plusieurs toponymes: La Chaux-d'Abel, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-des-Breuleux, La Chaux-du-Milieu, etc. Y aurait-il eu plusieurs «Chaux» à l'endroit qui nous préoccupe?

Rappelons d'abord que le terme «Chaux» n'a rien à voir avec l'oxyde de calcium; ce vocable d'origine préceltique (*calmis*) désigne une terre inculte, par exemple un pâturage impropre au labourage.¹



Figure 1: Ferme de «La Fin des Chaux», au centre du pâturage du «Plat des Chaux», 2014, photo Jean-Pierre Gigon.

Le 9 février 1761, les habitants de la Communauté des Breuleux adressent une requête¹ au Prince Evêque Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein (1744-1762) par laquelle ils contestent «une nouvelle taxe foncière annuelle de 2 livres 5 sols relative au Fief de la Chaux

Saint-Imier, circuit (surface) de terrain qui est en communal, c'est-à-dire en champois ou pâturage communal de 180 journaux», soit environ 54 hectares, ce qui correspond au huitième de la superficie de l'actuelle commune des Breuleux.

«Ce fief a été acquis du vénérable Chapitre de Saint Imier en l'année 1528 au titre de fief héritable. La lettre d'investiture du 4 janvier 1528, de même que toutes les reprises féodales disposent et stipulent généralement toutes, pour

le canon³, la somme de 2 livres et 8 sols bâlois sans autres charges ni servitudes. Le 4 janvier 1527, la Communauté des Breuleux avait déjà acquis d'un particulier nommé Huguenin Crevoisier de Sonvilier un fonds gisant dans le même endroit dit de franc héritage.»

Après plusieurs échanges épistolaires avec Monsieur de Valoreille, châtelain de la Franche Montagne, cette requête ne sera finalement pas agréée par le Souverain.

3 Canon, n.m.: Loyer annuel.

1 Deroy Louis et Mulon Marianne, *Dictionnaire des noms de lieux*. Les Usuels, Robert, Paris 1992.

2 AAEB, B 239 FM3/24 : « A Son Altesse, très humble requête des Bourgeois habitants de la Communauté des Breuleux aux fins d'obtenir une gracieuse exemption des censes foncières, (signée Pierre Joseph Donzé, lieutenant et Jean Pierre Bonnemain, juré).

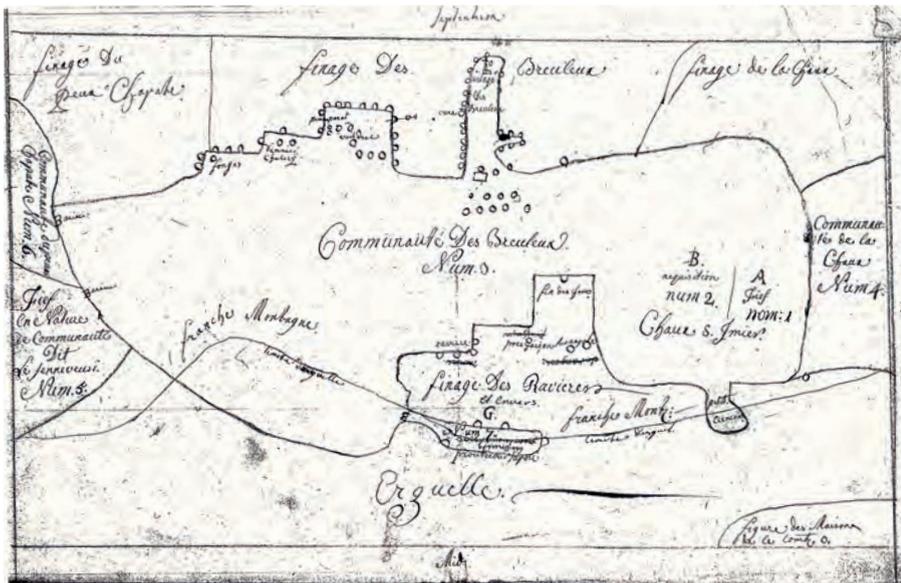


Figure 2: Plan de la Communauté des Breuleux en 1761, 39 x 24 cm, Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, Porrentruy, AAEB B239 FM 3/24.

La missive du 9 février 1761 est assortie d'un très instructif plan de situation du territoire de la Communauté des Breuleux où figurent en bonne et due place les deux terrains (lettres A et B) dont la nouvelle taxe foncière est contestée et qui sont localisés dans le secteur est de l'actuel «Plat des Chaux».

Ainsi s'explique l'appellation plurielle «Plat des Chaux», c'est-à-dire Plaine des Chaux, car il y avait plusieurs «Chaux» à cet endroit, à savoir celle de la Communauté des Breuleux, celle du Chapitre de Saint-Imier acquise en 1528 (lettre A sur le plan reproduit en fig. 2) et celle provenant de Huguenin Crevoisier de Sonvilier en 1527 (lettre B).

Le principal intérêt de cette correspondance réside dans le

document annexé, qui constitue un rarissime plan d'époque de l'actuelle Commune des Breuleux en 1761.

Ce document ne comporte pas d'échelle mais précise la délimitation du territoire de cette commune entre l'Erguël au Sud, la Communauté du Peu-Chapatte et le Cerneux-Veusil à l'Ouest, la Chaux-des-Breuleux au Nord-Est. A noter un léger décalage des sites par rapport aux actuels points cardinaux. Y figurent notamment plusieurs lieux-dits et hameaux toujours existants: Les Fonges, Derrière Chalery, Le Peu Parrat, Les Vacheries, Sur Angosse, Le Pré Garçon, La Fin des Chaux, Les Envers et Les Ravières, où l'on reconnaît les actuelles quatre fermes. L'église est située au haut du

village, dont la vingtaine de maisons se répartissent au long d'une bande de terre qui deviendra la rue principale. Au sud du village se trouvent une vingtaine d'habitations en plein pâturage.

On remarque également l'implantation caractéristique des fermes sur la limite entre le pâturage communal et les terres agricoles (champs, prés, jardins, chènevières), dispositif permettant à la fois l'élevage et les cultures.

Jean-Pierre Gigon

Avec toute ma gratitude et amitiés à Damien Bregnard, archiviste adjoint aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle qui m'a aimablement ouvert les arcanes de son captivant domaine.

La Place

... désertée et chauve en hiver, ses arbres dépouillés de leurs feuilles par le vent, elle apparaît luxuriante en été. Généreuse de sa verdure, vibrante des cris d'enfants qui se poursuivent, jouent au ballon, tirent les sonnettes. En fait, elle s'habille différemment selon les saisons. C'est sa coquetterie.

Elle porte surtout la marque des siècles qu'elle a traversés. Et qui ont modelé sa configuration. La preuve en est apportée par les noms successifs dont elle a été baptisée. Occupée autrefois par un pâté de cinq maisons, leurs granges et leurs écuries, elle a été la proie d'un incendie en 1829. Le terrain nivelé par la suite, elle devient Place brûlée en 1834. Puis Place Neuve en 1944, Place du Marché ensuite et participe, à sa manière, au combat jurassien en étant dédiée finalement à Roland Béguelin, dont elle rappelle la mémoire désormais.

Modeste, cachée - on ne l'aperçoit même pas de la rue principale - la Place aurait pu se satisfaire de ce rappel historique. Mais c'était compter sans les Delémontains, qui ont l'âme aimable et le tempérament festif. Il leur fallait un lieu consacré à l'ouverture officielle du Carnaval, cette manifestation séculaire du bassin rhénan. Ils se sont donc emparés de la Place. Et, le dimanche précédant le Mardi gras, le Prince des Fous y fait dorénavant son discours inaugural, accompagné de toutes les cliques et autres fanfares de la région.

On aurait pu en rester là... mais dans cette ville on aime fêtes et ripaille. La Place s'est donc abandonnée de bonne grâce aux habitués qui s'y rencontrent. Cinq établissements se partagent aujourd'hui son espace, orné, paré, selon les goûts des tenanciers, d'arbustes de toute origine, mis soigneusement à l'abri des froidures de novembre à mai. Epoque à laquelle la Place retrouve sa

tranquillité provinciale que troublent seulement les jours de marché ou la Foire mensuelle.

Mais c'est en automne que la Place commence sa mue. Peu à peu, elle apparaît dans sa nudité meurtrie que ne cachent plus les arbres noirs. Ses limites se heurtent aux façades de bistrot et des vieilles maisons. Et elle offre au regard attristé les blessures que lui infligent impitoyablement les années passant. Nids de poule, jeux de couleur du macadam appliqué selon les nécessités. Trottoir effondré, pavés inégaux... La ville, qui se développe ailleurs à la vitesse grand V, va-t-elle enfin se préoccuper de cet affligeant spectacle ? En attendant un lifting improbable, la Place vit, car on l'aime comme elle est... Sans nom. La Place, tout simplement. Mais que tout le monde connaît.

Yvette Wagner

La Lettre de Bonfol d'Antoine Biérix

Chacun connaît depuis sa plus tendre enfance les célèbres *Lettres de mon moulin*, ces contes provençaux qui ont fondé la réputation de leur auteur. *La Lettre de Bonfol* n'a certes pas la notoriété du chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet et l'on chercherait en vain ces *fôles* (histoires) dans nos anthologies scolaires. Elles n'en présentent pas moins le plus grand intérêt. Ecrites dans un patois alerte, plein de verve et de malice, elles fleurissent bon le terroir et expriment avec charme le caractère espiègle et enjoué des habitants.

Rédigées vers 1880 par Antoine Biérix, elles ne furent publiées, dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, que plus de trente ans après la mort de leur auteur survenue en 1904.

Il revint à Gustave Amweg, professeur et

historien, de présenter aux émulateurs une version bilingue et annotée du manuscrit d'Antoine Biérix. Amweg s'assura le concours de Jules Surdez, folkloriste réputé, et de Simon Vatré, auteur du *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions environnantes*. Deux sérieuses références.

La Lettre de Bonfol a ses têtes de Turc, ses victimes de prédilection. Le maire et les conseillers constituent une cible de choix, car *è fât aidét aïvoy des édiàids po les autorités* (il faut toujours avoir des égards pour les autorités). Cette ample farce compte vingt-quatre histoires drôles réparties en deux cahiers. De quoi valoir à son auteur la bourgeoisie d'honneur de Bonfol, ce qu'il ne manque pas de revendiquer. On l'a dit, les notables sont souvent égratignés.

Mais interviennent également le garde champêtre, le sacristain, le gardien de porcs, une jeune recrue, des émigrants en partance pour les Amériques, sans oublier ces personnages hauts en couleurs qui avaient dû défrayer la chronique et dont le souvenir s'est perpétué dans la mémoire collective: le *Djousi Caquelon*, un pauvre diable de potier - n'oublions pas que nous sommes à Bonfol, terre d'argile - et son complément indispensable, le *Fainimeusy*, le vendeur de vaisselle. Le curé lui-même n'est pas épargné et, au passage, Biérix ne dédaigne pas régler quelque compte avec la foi de ses pères qu'il avait reniée. Libéral et anticlérical déclaré dans une région plutôt conservatrice, il avait fini par se convertir au protestantisme.

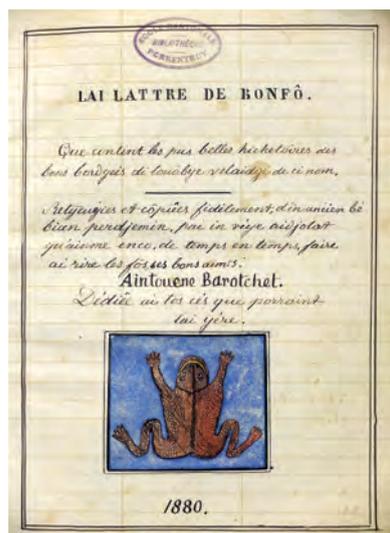


Figure 1: Page titre du manuscrit *Lai lattare de Bonfô*, d'Antoine Biérix, illustrée par l'auteur, 1880. Bibliothèque cantonale jurassienne.

Figure 2: La une de couverture du cahier original *Lai lattare de Bonfô*, vers 1880. Bibliothèque cantonale jurassienne.

L'auteur

Antoine Biérix est né à Fregiécourt, dans la Baroche (d'où son pseudonyme de Barotchet) le 20 novembre 1817. Après une enfance heureuse chez ses grands-parents, il rejoint à Bonfol sa mère devenue veuve. Il effectue un séjour d'une année en Alsace pour y apprendre l'allemand.

Admis à l'École normale de Porrentruy, il quitte l'institution avant la fin de ses études. Au cours de son école de recrue, qu'il accomplit dans l'artillerie suisse, il se lie d'amitié avec Auguste Quiquerez, dont il partage la passion pour les recherches historiques et avec qui il entreprendra quelques fouilles. Ardent défenseur des idées libérales,

il rompt avec les principes religieux et politiques de sa famille. Il participe à une mission scientifique en Palestine, à une mission militaire en Autriche-Hongrie et à une mission humanitaire au Piémont. Il se marie en 1853 avec une jeune fille de son village natal, mais le couple n'aura pas de descendance. A bout de ressources, il accepte un poste d'instituteur à l'orphelinat de Porrentruy.

Antoine Biérix s'éteint à l'Hospice de Saint-Imier le 25 octobre 1904. Il laisse à l'état de manuscrit un *Glossaire du patois d'Ajoie* (fig. 5) et sa fameuse *Lettre de Bonfol* (fig. 1 et 7). On lui doit la réalisation de maquettes de châteaux

jurassiens, dont celle de Porrentruy (fig. 6), exposée actuellement dans la chapelle de Roggenbach¹ rénovée.

Citons également un roman historique, *Huzon de Pleujouse et Alie d'Asuel*, préfacé par son ami, le professeur Geofroy Ferrier, qui lui rend cet hommage: «Archéologue de talent, doublé d'un érudit en science héraldique, A. Biérix a passé sur le sol de sa petite patrie comme il a vécu: simple, modeste et presque inaperçu.»

¹ La Chapelle de Roggenbach à Porrentruy: stucs exceptionnels, maquette du château du 18^e siècle et exposition sur Blarer de Wartensee. (Source: Porrentruy.ch)

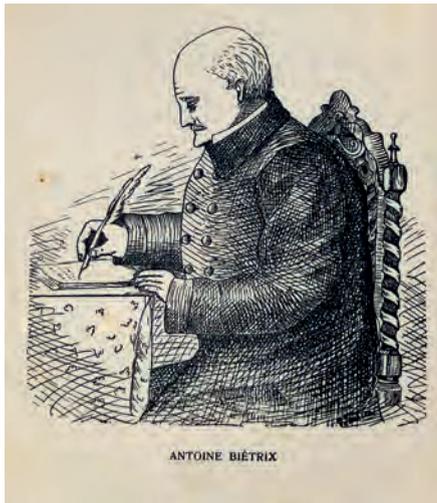


Figure 3: Portrait d'Antoine Biérix par Georges Ferrier, en quatrième de couverture de son ouvrage *Huzon de Pleujouse et Alie d'Asuel ou Moines et Seigneurs au XIII^e siècle*, St-Imier, Impr. Favre & Crelier, 1925-1926. Bibliothèque cantonale jurassienne.

Figure 4: Dessin original d'Antoine Biérix. Bibliothèque cantonale jurassienne.

Le dit du pétrin

Joseph des Prés-Neufs se disait qu'à près de cinquante ans, il était grand temps pour lui de songer au mariage s'il voulait avoir des héritiers. Ce n'étaient pas les soupirantes qui lui manquaient. Il n'avait pas à courir les filles, c'étaient les filles qui le poursuivaient. Car, comme le héros de la chanson, il avait des écus, des terres, une belle maison.

Dès lors, comment faire le bon choix? Il avait dressé une liste d'une vingtaine de jeunes femmes, toutes plus belles l'une que l'autre. A la fin, il en restait quatre ; il ne parvenait pas à se décider.

Rosa Fromond était une petite vieille édentée, toute tordue, toute courbée, pliée en deux sur son bâton. Elle ricanait sans cesse. Ceux qui la craignaient disaient que c'était une sorcière, qu'elle possédait un grimoire, qu'elle commerçait avec le diable, et qu'il fallait se méfier d'elle. Ils disaient qu'elle avait fait crever la jument baie de Charlet. Celui-ci, qui aimait mieux sa jument baie que sa femme, en mourut de chagrin. D'autres soutenaient qu'on était injuste envers cette pauvre vieille inoffensive. Ce n'était pas un grimoire qu'elle lisait en secret, mais son bréviaire. Rosa Fromond était une sainte, elle ne demandait qu'à faire du bien autour d'elle. N'avait-elle pas guéri une fillette qui avait bien failli trépasser? Et tant d'autres.

Joseph des Prés-Neufs s'en fut trouver Rosa Fromond. De nuit, de peur qu'on ne le voie. Elle en avait arrangé, des mariages, cette femme-là! Et qui ont tenu. Joseph n'était pas le premier à la consulter. Il s'est empressé de suivre ses conseils, et il ne s'en est pas repenti.

Il a commencé par Madelon, une coureuse qui lorgnait les soldats durant la Mobilisation. Il s'était emballé la main gauche de bandages blancs maculés de rouge :

- Mon Dieu, qu'est-ce que tu t'es fait, Joseph?

- Je me suis flanqué un méchant coup de serpe sur le pouce. Hier après-midi, en faisant des fagots dans le bois.

- Tu aurais dû aller chez le médecin, ou au moins chez la sœur garde-malade.

- Non. Ça va guérir. Ne t'en fais pas pour moi. On m'a dit qu'il faudrait étaler de la pâte sur les blessures. Tu sais, celle qui reste aux parois du pétrin.

- Des restes de pâte, je peux t'en donner autant que tu veux. Assieds-toi, que je t'arrange ton pansement.

- Ce n'est pas la peine. Je le referai moi-même. Donne-moi cette pâte dans un sachet. Maintenant, je te laisse. J'ai encore du travail.

Joseph sonna chez Eugénie. Une sacrée débauchée, celle-ci ! Les inconnus qui s'introduisaient dans sa chaumine par la porte de cave n'y venaient certes pas pour une partie de cartes. Joseph finit

dans son lit comme les autres. Il repartit au chant du coq avec un sachet de pâte, qu'il balança dans la rivière. Il en alla de même avec Eulalie, dite *l'Eulalie des cabris*. Je n'en dirai pas davantage.

Il ne restait plus que Céline sur la liste. Cela vaut-il encore la peine? se demandait-il, désabusé. Après tout, ça ne coûte rien d'essayer.

- De la pâte ? lui dit Céline. Je t'en donnerais bien volontiers, mais je regrette, je n'en ai pas.

- Tu as pourtant cuit ton pain ce matin.

- Oui, comme tous les vendredis. Après, j'ai nettoyé le pétrin, le racloir, le tamis, la spatule et tous les instruments. Regarde!

Le dimanche, du haut de la chaire de vérité, monsieur le curé compléta ses annonces ainsi : «Il y a promesse de mariage entre Joseph des Prés-Neufs et Céline Ducoin. Si quelqu'un connaît un empêchement, il est tenu de m'en informer.»

La ruse de Rosa Fromond avait réussi.

Bernard Chapuis
Illustrations Marilène Valle



Le cimetière de Sornetan

Il y a longtemps que j'aime les cimetières ! Ce sont des endroits de calme, de paix. Quand je suis en voyage, il m'arrive souvent de m'y promener. J'observe les différentes façons de perpétuer le souvenir de ceux qui nous ont quittés: les imposants monuments en marbre blanc ou granit noir, les caveaux de famille, les stèles verticales ou les dalles horizontales, mais aussi les tombes plus modestes: un peu de terre, quelques fleurs, une croix de bois ou un simple caillou, juste un prénom, deux dates...

Sornetan est un beau village, situé sur les hauteurs. Ce hameau domine les fermes environnantes et fait partie maintenant de la Commune du Petit-Val avec les villages de Châtelat, Monible et Souboz. Sa paroisse réformée forme avec sept autres (Béviillard, Court, Grandval, Moutier, Reconvilier, Tavannes et Tramelan) une grande communauté dite Par8. Le temple, que l'on aperçoit de loin, est une belle construction de style baroque campagnard, qui date de 1708. Il fut restauré en 1965. Un orgue y a été installé à la fin du XX^e siècle. Autrefois, le cimetière entourait l'édifice religieux ; aujourd'hui, il

subsiste encore quelques tombes érodées par le vent, mangées par la mousse, à l'exception d'une belle pierre de marbre blanc, ornée d'un bas-relief représentant un bouquet de fleurs dont les tiges sont nouées par un joli nœud (fig.1).

L'ensemble est un site protégé par la Confédération.

Un lieu de recueillement

J'ai fait la connaissance du cimetière de Sornetan lors de l'enterrement d'un cousin de ma mère et tout de suite j'ai aimé ce lieu. C'est un petit cimetière qui n'a rien de spectaculaire, il est à peu près carré, entouré d'un mur et situé en face du temple. Sa situation est magnifique. De là, la vue est superbe. On y accède par une petite allée bordée de très vieux arbres. L'un d'entre eux, encore à l'extérieur, semble vouloir protéger le lieu. J'y retourne de temps en temps. J'aime flâner et observer les tombes. Quelques-unes sont de simples blocs de calcaire ou de granit plus ou moins taillés, d'autres polis ou sculptés, sur lesquelles sont inscrits des prénoms et des noms, deux dates: la naissance, la

mort. J'admire les petits coins de jardin préparés avec soin par les proches des défunts, j'examine les dessins et les sculptures, je lis les épitaphes. J'aime regarder les paysages qu'on voit par-dessus le mur, la campagne, quelques maisons de Sornetan et, à l'Est, le très beau village de Souboz sur la colline en face. C'est calme, on entend des chants et des cris d'oiseaux, les bruits de la vie et du travail des gens du village !

Je pense à tous ces gens qui reposent là et que je n'ai pas connus. Cependant, ces tombes évoquent leur histoire, quelque chose de leur vie. Je peux imaginer leur travail, ce qu'ils aimaient, leur très grande foi en Dieu, je ressens la vie des gens de ce coin de terre, ce Petit-Val, qu'on appelait aussi le Val Perdu !

Une population qui vit de la terre, des paysans et agriculteurs dans un site magnifique de montagnes, de champs et de forêts de sapins ; un beau pays, mais un pays rude. Chevaux, travaux des champs, labours, forêts de sapins, véhicules de chantier, paysages ornent les pierres et racontent le travail, les loisirs et l'amour du pays : hommage touchant des parents et des amis.



Figure 1: Stèle de 1912, restée près du temple, Sornetan. Photo J.-L. Merçay.

La foi gravée dans la pierre

Grâce aux inscriptions, aux dessins gravés et aux sculptures, je découvre des gens profondément croyants, des familles protestantes ou mennonites, qui lisent et connaissent la Bible.

Sur plusieurs pierres, le visiteur peut s'arrêter sur des petits textes:

« Mais je sais que mon Rédempteur est vivant. » Job 19.25

« Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre bord » Jes 43.1

Allons-nous-en vers Dieu. Victor Hugo

« Jesus sagt: Ich lebe und ihr sollt auch leben. » Joh.14-19,

« Unsere Hilfe steht im Namen des

Herren. » PS 124 V 8

« Nun aber bleibt Glaube, Hoffnung, Liebe. » 1. Kor.13:13

Parfois (et peut-être pour des raisons financières), n'est gravée que la seule référence du verset biblique:

Ps 121 / Matth. 11 : V 28 / Jean 17:24 / Eph 28.

Le cimetière des anges à Moutier

Cimetière... que signifie donc ce mot ? Le Petit Larousse le définit ainsi: Lieu de repos, lieu où l'on regroupe les restes des morts. Le cimetière est donc un lieu empreint à la fois de tristesse, de souvenirs et de séparation, mais aussi un espace porteur d'une « Paix de tous les instants » pour ceux et celles qui s'y trouvent à demeure.

Quand vous franchissez le portail principal du cimetière de Moutier, vous ressentez tout de suite une paix profonde et êtes imprégné de respect pour le lieu. On se sent happé dans un autre monde, un monde de recueillement. L'atmosphère y est feutrée, à peine troublée par le pépiement des oiseaux.

Une allée se dessine devant vous, bordée de très grands arbres, des sapins pour la plupart. Chahutés par une brise légère, ils semblent vous saluer au passage et vous souhaiter la bienvenue. Ce cimetière foisonne de couleurs qui sont un régal pour les yeux. En effet, il est très fleuri car, selon le règlement, aucune tombe ne peut être recouverte entièrement d'une pierre ou de gravier. Autrement dit, chaque tombe possède en quelque sorte « son petit jardin privatif », qui sera fleuri au gré des saisons. Ainsi, au printemps, le cimetière offre une explosion de lumières vives.

Un cimetière à paliers

Le charme de ce cimetière tient aussi à sa disposition. Il est situé en pente douce, en paliers de grandes surfaces plus ou moins plates où sont disposées les tombes. Le premier replat est réservé à la mise en terre des urnes qui contiennent les cendres des personnes qui se sont fait incinérer. Ce sont donc de petites tombes bien alignées dans l'ordre chronologique des dates de décès. La plus ancienne que j'aie trouvée date de 1966 et les plus récentes sont de cette année. Trois urnes peuvent être déposées par tombe. Une marche au-dessus apparaissent de plus grandes tombes tournées dans un autre sens, celles qui contiennent un cercueil. Bien entendu, les jardinets y sont plus importants.

Le cimetière est organisé par secteurs d'une durée de trente à trente-cinq ans. Les tombes sont nivelées au fur et à mesure, l'endroit est désaffecté et un nouveau quartier peut s'installer.

Sur le palier suivant, le visiteur découvrira une grande marguerite sur pied sculptée dans la pierre. Elle nous accueille dans « le Jardin du souvenir ». Des rochers de différentes proportions forment une grande tombe dans laquelle ont été déversées les cendres des personnes voulant rester dans l'anonymat et ne désirant pas d'emplacement personnel, cela pour quelque raison que ce soit. Ce lieu se

trouve au pied de sapins majestueux qui semblent être là en signe de protection. Aucun nom n'y apparaît. Malgré tout on y trouve des fleurs, des bougies, de petits objets souvenirs, des mots de tendresse, d'amitié, parsemés sur les rochers ! Entourés de silence et de tranquillité, deux bancs invitent au recueillement. Le Jardin du souvenir existe depuis une trentaine d'années. Il a été proposé par le président du Service des inhumations, qui gère toute l'organisation du cimetière.

La présence des anges

Des statues d'anges, il y en a partout. Les grands anges se détachent dans les espaces verts. Les petits prennent diverses attitudes: l'air pensif, joyeux ou triste, tenant un violon ou une trompette. Tous sont sculptés dans de la pierre blanche ou du marbre blanc. Ils illuminent le cimetière et lui confèrent une dimension difficile à décrire, ils sont là, nous protégeant de leurs ailes déployées et nous enveloppent de douceur...

Au fait, quelle est leur fonction ?

Le Dictionnaire des symboles parle de l'ange ainsi: « Etre intermédiaire entre Dieu et le Monde, il remplirait pour Dieu la fonction de ministre, messenger, gardien, conducteur des astres, exécuteur des lois, protecteur des élus. Les anges tiennent un rôle important



Figure 1: L'allée du cimetière de Chalière invite à la promenade et à la méditation. Photo J.-L. Merçay, 2015.



Figure 2: Cimetière de Chalière. Le Jardin du souvenir arbore une débauche florale dont l'agencement n'inspire nulle tristesse. Photo J.-L. Merçay, 2015.



Figure 3: Cimetière de Chalière. A l'ombre d'un arbre, un ange protecteur. Photo J.-L. Merçay, 2015.

Une rénovation à Alle

L'attrait pour les vieilles fermes demeure dans notre région. Des propriétaires éclairés, certes très minoritaires, se lancent toujours dans la rénovation réussie d'anciennes demeures, souvent désaffectées. Sans leur intervention, le

patrimoine rural du canton du Jura irait irrémédiablement à vau l'eau. Que leur engagement soit ici salué.

La rénovation dont je voudrais vous entretenir se situe à Alle, en centre ancien, degré de protection ISOS B.

Cette ferme jouxte l'église d'Alle, Elle domine quelque peu le village et offre une vue splendide sur la campagne ajoulote. Le mur gouttereau orienté sud constitue sa façade principale.



Figure 1: Façade sud, avant rénovation.
Photo Vincent von Niederhäusern.



Figure 2: Façade sud, ouverture de deux baies vitrées au rez-de-chaussée.
Les fenêtres d'origine ont été refaites en bois par des artisans locaux.
Photo Jacques Bélat.



Figure 3: Rez-de-chaussée, vue du salon-cuisine. La partie cuisine a été prise sur l'ancienne écurie. Le solivage est constitutif de l'âme de la maison. Sol en linoléum gris. Photo Jacques Bélat.



Figure 4: Salon-cuisine, vu sous un autre angle. Photo Jacques Bélat.



Figure 5 et 6: Premier étage, ouverture dans le lambrissage permettant l'éclairage de la chambre.
Photos Jacques Bélat.



Figure 7: Premier étage, poutres et chevrons apparents.
Photo Jacques Bélat.



Figure 8: Façade nord, avant rénovation. Photo Vincent von Niederhäusern.



Figure 9: Façade nord, le lambrissage recouvre l'enveloppe de la maison. La porte d'entrée donne sur le devant-huis nouvellement créé. Photo Jacques Bélat.



Figure 10: Façade est. Photo Jacques Bélat.



Figure 11: L'enclos au sud de la maison. Photo Jacques Bélat.

Les propriétaires, Vincent et Florence von Niederhäusern, ont acquis cette bâtisse en 2012. Elle n'était plus habitée et en mauvais état mais son potentiel architectural les a séduits. La tâche de rénover ce bâtiment et de l'équiper de tout le confort moderne s'avérait ardue. Le projet a été confié au bureau COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES à Delémont.

Quelques règles ont été arrêtées dès le départ : maintien du caractère de la ferme, respect de sa trame en trois parties et volonté de réaliser une rénovation douce.

Par souci de l'efficacité énergétique du bâtiment, un calcul est entrepris qui montre que la rénovation peut être réalisée selon le standard MINERGIE. La proximité du clocher sonnante tous les quarts d'heure a conforté ce choix qui permettait de résoudre les problèmes énergétiques et phoniques. Le standard MINERGIE a été établi par l'association suisse Minergie, qui regroupe l'ensemble des cantons et l'Office fédéral de l'énergie. C'est un standard de construction qui promeut une utilisation rationnelle de l'énergie et une mise en œuvre plus large des énergies renouvelables, tout en assurant une amélioration de la qualité de vie et une diminution des atteintes à l'environnement.

La mise en place du standard

MINERGIE allait conditionner toute la rénovation. On a opté pour une isolation intérieure qui, contrairement à une isolation extérieure, conserve au bâtiment son aspect d'origine. Portes et fenêtres ont été remplacées pour améliorer l'isolation thermique et phonique. Le chauffage au sol est assuré par une chaudière à pellets. Le chauffage est alimenté par des panneaux solaires. Le système d'aération douce est muni d'un récupérateur de chaleur. Aucune installation technique n'est visible, tout est intégré aux structures du bâtiment.

L'aération douce offre de multiples avantages:

- une économie d'énergie conséquente. L'air extérieur entrant est filtré et tempéré par l'air sortant dans l'échangeur de chaleur avec une efficacité étonnante ;
- une température agréable et uniforme dans les pièces, été comme hiver ;
- une bonne qualité de l'air.

L'habitation d'origine s'avérant trop petite pour une famille de trois enfants, l'ancienne écurie est reconvertie en hall d'entrée, cellier et cuisine. Au-dessus de celle-ci, construction d'une chambre, telle une boîte posée à l'intérieur de la ferme. Tout le volume de l'ancienne bâtisse n'a pas été utilisé. La grange à l'ouest a été conservée en partie. Elle a

été ouverte au nord pour y aménager un devant-huis.

Le souci de maintenir les éléments architecturaux existants est constant. L'ancien solivage est remplacé par un nouveau solivage à l'identique. Le plafond bas du rez-de-chaussée est maintenu. Aucune dalle ne sépare celui-ci du premier étage. Les poutres de la charpente sont conservées et se marient harmonieusement à l'isolation sous toiture. Des chevrons s'intègrent à cette dernière. Les sols sont revêtus de linoléum gris au rez-de-chaussée et de parquet à l'étage.

A l'extérieur, la distinction d'origine entre habitation et rural est maintenue. La partie rurale comporte un lambrissage dont la teinte grise est obtenue par vieillissement naturel accéléré des lames de bois, selon la technique du prépatinage, une invention jurassienne d'ailleurs.

La maison d'Alle répond aux standards d'habitation d'aujourd'hui, montrant ainsi que maintien du patrimoine et confort moderne ne sont pas antinomiques. Elle contribue à la valorisation du centre ancien d'Alle et participe à la lutte contre le mitage du paysage.

Pierre Grimm

Manège et orgue de Barbarie

Hâtons-nous d'aller voir à Bassecourt le manège de Léo Salzmänn. Cette ancienne attraction foraine a été fabriquée vers 1890 aux environs de Dresde, plus précisément à Neustadt an der Orla, par la célèbre maison Heyn. Le carrousel est un grand modèle de douze mètres de diamètre. Il était entraîné d'abord à la machine à vapeur, puis dès les années 1920 à l'électricité. Les panneaux peints qui le décorent sont en tilleul, un bois indéformable. Ils sont illustrés de peintures qui évoquent des paysages, des habitations ou les activités des hommes en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, les trois pays où tournait la famille de forains Eckelbaum qui a exploité le manège pendant quatre générations. Les héritiers de cette dynastie l'ont vendu en 1975 à Léo Salzmänn.

Dès lors, ce dernier fait restaurer et

adapter la grange d'une ferme de Bassecourt pour y installer le grand manège en parfait état, qui a tourné à Noël (intégré à « la route des crèches ») et régulièrement à l'occasion de fêtes privées. Le propriétaire n'en a tiré aucun profit: les dons collectés lors des prestations allant à une œuvre caritative destinée au Cambodge.

Toutes les figures d'animaux fixées sur le pont circulaire sont d'origine. Il y a toujours eu des chevaux sur les premiers manèges et quelques animaux familiers: le lapin, le coq (fig. 6) et l'âne. Mais ces derniers côtoient des spécimens de la faune exotique: le léopard (fig. 7), le perroquet (fig. 8), l'éléphant, le zèbre, le chameau (fig. 9) et l'autruche. Dans les années 1930 apparaissent quelques personnages issus de la littérature enfantine tels que Pinocchio (fig. 2) ou Donald Duck.

Le grand manège Heyn comprenait lors de sa mise en service une boîte à musique du fabricant Rudensohn, venant de Waldkirch (Forêt Noire). Le mécanisme délicat de ce dernier n'avait pas résisté aux longues années de tournées dans les pays du Nord au climat humide. Léo Salzmänn l'a remplacé par un instrument italien de marque Patchicalupo fabriqué par Ismalia, un somptueux orgue pneumatique à cartons dont tous les tuyaux sont en bois. Léo Salzmänn possède un stock d'une centaine de cartons sur papier à musique, un large répertoire d'airs de fêtes foraines. Il a remplacé la manivelle par un petit moteur électrique.

Jean-Louis Merçay



Figure 1: Vue d'ensemble du manège de Léo Salzmann. Il a fallu couler une dalle pour supporter son poids et aménager spécialement la grange pour l'y installer. Il ne peut être déplacé. Photo J-L Merçay.



Figure 2: La marionnette de Pinocchio apparaît elle aussi avant la Seconde Guerre mondiale. Photo J.-L. Merçay.



Figure 3: Quelques panneaux peints représentant les paysages traversés lors des tournées. Photo J.-L. Merçay.



Figure 4: Voici le panneau peint préféré de Léo Salzman. Il est signé. Photo J.-L. Merçay.



Figure 5: La machinerie de l'orgue à cartons. Le volume puissant du son ne serait plus admis dans les squares. Pourtant, il ne rivaliserait pas non plus avec les équipements actuels de sonorisation des fêtes foraines. Photo J.-L. Merçay.

Léo Salzmänn est né à Naters, dans le Haut-Valais. Il a d'abord exercé son métier de cuisinier sur de grands bateaux. De retour en Suisse, il s'y marie, puis repart pour sept ans en Australie, où il cuisine pour le compte d'une entreprise de chimie. C'est en 1972 qu'il a commencé à collectionner les antiquités liées au monde des forains. Il vit actuellement en Thaïlande et ne fait que de brèves apparitions dans le Jura - le climat de la Suisse le chagrine. Le carrousel de Bassecourt a cessé de tourner en 2010. La puissance du moteur électrique étant délicate à maîtriser, Léo Salzmänn ne veut pas prendre le risque d'un accident qui surviendrait en son absence et dont il serait pénalement responsable. Un nouveau moteur d'entraînement progressif à pilotage électronique est prêt à remplacer l'ancien. Il espère vendre le manège à de riches clients. Selon lui, un tel objet, magnifique mais passé de mode, ne peut trouver preneur qu'aux Etats-Unis.

Sauver les haches de l'oubli

La hache a été l'un des premiers outils et l'une des premières armes dont l'homme ait fait usage. Chez les Grecs et les Romains, elle était à la fois un outil et une arme. La hache d'armes est une arme de main qui fut en usage à la guerre depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII^e siècle. Aujourd'hui, « cet instrument formé d'un fer tranchant fixé à l'extrémité d'un manche et qui sert à fendre, à couper » (Larousse), n'est plus qu'un outil en voie de disparition. A moins qu'un collectionneur...

Ronald Kaeser a été bûcheron du triage de Courgenay de 1974 à 2004, « un métier dur, mais un beau métier ». Il a tout appris de son père, Ernest Kaeser (1915-1997), lui-même paysan-bûcheron. Lorsqu'il a débuté, ils étaient cinq ou six hommes à l'ouvrage. Dans les dernières années, où il n'y avait plus d'écorçage - ce qui prenait du temps - ils n'étaient plus que trois.

Actuellement, Ronald Kaeser assure la conciergerie de l'école de Courgenay.

Ne pas laisser perdre

Ronald Kaeser a vu mettre au rebut les haches et autres outils traditionnels de coupe, par exemple les scies. En quelques années, la tronçonneuse et les machines d'exploitation forestière les avaient remplacés. « C'était dommage de laisser disparaître ces vieux outils. »

Sa collection comprend actuellement une centaine de haches de toutes sortes. Les premières d'entre elles étaient des haches à charpente, pour lesquelles il a une prédilection. Il les a acquises par le biais d'échanges de vieux jouets. Puis il s'est mis à écumer les brocantes et vide-greniers. Des personnes de son entourage lui en proposent aussi, spontanément.

Il n'a pas d'autre critère de choix qu'une forme qui lui plaise. Il y en a tant de différentes pour enrichir sa collection. Chaque pièce a sa propre histoire. Seule exception à son éclectisme: il aimerait retrouver un exemplaire de hache portant la marque de fabrique des frères Laissue de Courtemautruy, son frère André ayant épousé la petite-fille de l'un des patrons de cette forge locale.

Ronald Kaeser rénove lui-même ses haches. Autant que faire se peut, il y ajuste des manches anciens. Sur les conseils d'un brocanteur, il passe le métal à la cire d'entretien des plaques de fourneaux.



Figure 1: Hache de martelage et de cubage. La partie marteau porte l'initiale de la commune ou du propriétaire: ici, M, comme Miécourt. Photo J.-L. Merçay.

Les expressions figurées ainsi que les proverbes témoignent de l'importance qu'a eue la hache dans la vie rurale. Souvenez-vous :

- mettre la cognée à l'arbre voulait dire commencer une entreprise ;
- aller au bois sans cognée signifiait entreprendre quelque chose sans les moyens nécessaires pour l'achever ;
- jeter le manche après la cognée revenait à dire se dépiter, abandonner tout dans un malheur au lieu de songer à y remédier.¹
- un ouvrage fait à coups de hache signifiait un ouvrage fait très grossièrement ;
- avoir un coup de hache à la tête, avoir un coup de hache, avoir un petit coup de hache désignait le fait d'être un peu fou.²

1 Les trois premières expressions citées sont tirées du *Dictionnaire universel de la langue française*, par C.-M. Gattel, Paris, Chamerot Libraire, 1840, P. 363.
2 Les deux dernières expressions sont extraites du *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, par M. Bescherelle, aîné, Paris, 1860, Tome II, P. 93.



Figure 2: Machine à faire les manches. Photo J.-L. Merçay.



Figure 3: La pince à martelage (et à cubage) sert à mesurer à hauteur de poitrine le diamètre des arbres qui seront coupés lors de la saison à venir. Entre 28 et 32 centimètres, c'est du 4. Les pinces actuelles sont en aluminium et pourvues d'un ordinateur mais l'outil n'a pas changé. Photo J.-L. Merçay.

Quelques souvenirs de Ronald Kaeser

« Cela s'est passé au début des années 1980. On faisait dévaler des bois en dessous de la Vacherie Mouillard, au lieu-dit « Le Combaz ». C'étaient des grumes de trois ou quatre mètres³. L'une d'entre elles avait coupé en deux un sapin sur pied. Cela donne une idée de la force d'inertie... »

Une autre image : « Un accident. L'ouragan Lothar avait déraciné 8000 m³ de bois, deux fois la quotité annuelle de l'époque - Courgenay a une surface totale de forêts de 580 hectares. Nous étions au lieu-dit « Dos Sassi », et nous déracinions à la souche, pour gagner un peu de place. Une racine s'étant brusquement détachée, j'ai pris la tronçonneuse plein gaz sur la jambe. Heureusement, l'épaisseur de l'étoffe

m'a protégé. Plus de peur que de mal... Il fallait voir le pantalon, après, il n'en restait rien ! »

« Il faut aussi garder les bons souvenirs, par exemple une bonne fondue savourée au coin du feu à l'occasion des cubages, ou la saucisse à la braise... »



Figure 4 : Le marteau de cubage permettait de marquer un numéro d'identification sur chaque grume ou chaque lot de bois de chauffe. Le levier sert à avancer d'une unité. Ce marquage se fait maintenant grâce à une plaquette en plastique portant un numéro. Photo J.-L. Merçay.

TYPOLOGIE

Toutes les haches présentées ci-dessous appartiennent à la collection de Ronald Kaeser. Les photographies de Jean-Louis Merçay nous montrent la lame, la longueur du manche et le poinçon du fabricant (et / ou du propriétaire).

1. **Le sarcle à peler**, grâce à sa lame recourbée en acier, permet de racler l'écorce pour la récolte de résine d'épicéa (le gemmage).



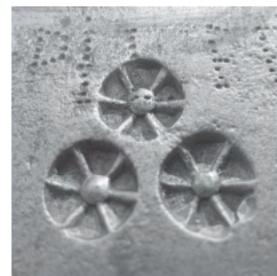
2. **L'entailleuse**, (qui sert à faire l'entaille de direction avant l'abattage) a pour vocation de couper les arbres et les ébrancher une fois à terre. Lourde et puissante, son maniement est physique.



3. **Le merlin (cognée) ou hache d'abattage** sert à enfoncer les coins. C'est aussi la hache par excellence de la fente des bûches. Plus lourd que la hache, il les casse dans le sens du bois.



4. **L'équarrisseuse** (ou hache équarrisseuse) est une hache à manche courbe main droite ou main gauche qui sert à tailler à angle droit dresser une pièce de bois de façon à lui donner une forme se rapprochant du parallélépipède à section carrée ou rectangulaire. (Larousse)



TYPOLOGIE

5. **Le Breitleib** à un biseau est une hache à équarrir d'Alsace (Bas-Rhin). Celui qui est montré en photo présente la particularité d'avoir été renforcée par une pièce rivetée.



6. **L'écorçoir** (ou *palou*, en patois) est un ciseau à tranchant arrondi ou spatule métallique qui servait à lever l'écorce de sapin. La pièce ci-contre était la propriété d'Ernest Kaeser, le père du collectionneur.



7. **L'ébrancheuse** (ou ébranchoir) est une hache servant à dépouiller un arbre coupé de ses branches.

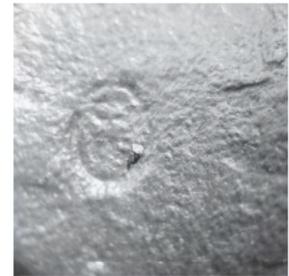


8. **La vouge** est une sorte de serpe à long manche qui sert à couper les épines et à repousser les broussailles grâce à l'ergot.



TYPOLOGIE

9. L'herminette à marteau sert à creuser les chéneaux des fontaines en bois. Le tranchant se trouve dans un plan perpendiculaire au manche.



10. La hache à mortaiser (ou demi-bisaigüe) n'est forgée que d'un côté en forme de ciseau. Elle sert à creuser la cavité rectangulaire destinée à recevoir le tenon.



11. La hache à étayer était utilisée dans les mines.



12. La hache de pionnier de l'armée allemande

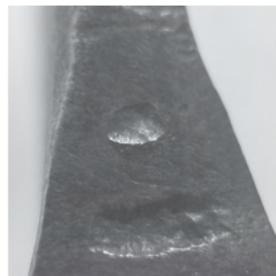


TYPOLOGIE

13. La hachette sert à refendre les bûches. Légère, elle se manie d'une seule main.



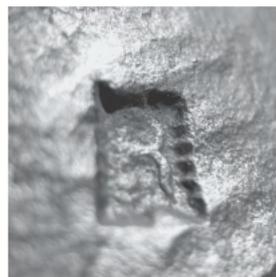
14. Le martelle de tavailonneur sert à poser les bardeaux. Il a le manche court pour empêcher de se coincer les doigts.



15. La hache de charpentier est reconnaissable au fait qu'elle a un marteau du côté opposé à celui de la lame pour planter les gros clous de charpente.



16. L'herminette présente un tranchant recourbé (comme celui du museau d'une hermine), qui se trouve dans un plan perpendiculaire au manche. C'est un outil de charpentier et de tonnelier.



L'occupation des frontières 1914 – 1915.

Les cartes postales artistiques.

L'occupation des frontières

En Suisse, la mobilisation générale est annoncée le 3 août 1914. Toutes les classes d'âge mobilisables sont appelées à servir sous les drapeaux: l'élite (de 20 à 32 ans), la *landwehr* (de 33 à 40 ans) et le *landsturm* (de 40 à 48 ans). Les troupes accomplissent de longues périodes de relève aux frontières. « Les officiers, sous-officiers et soldats jurent de rester fidèles à la Confédération; de sacrifier leur vie pour la défense de la patrie et de sa constitution; de ne jamais abandonner le drapeau; de se conformer strictement aux lois militaires; d'obéir scrupuleusement et ponctuellement aux ordres de leurs chefs; de maintenir et d'observer une discipline sévère et de faire tout ce que l'honneur et la liberté de la patrie exigent d'eux »¹.

Alors que les armées françaises se rendent au front en criant « Halte aux Boches ! » et que les troupes allemandes hurlent « *nach Paris !* », le soldat suisse, lui, accourt « aux frontières ! ». Devra-t-il se battre contre les Français ou contre les Allemands ? Personne ne le sait. Ne pouvant mettre un visage ou un uniforme sur l'ennemi, les artistes se sont tout naturellement tournés vers

une iconographie inédite et récurrente: le soldat suisse dans son rôle de sentinelle gardant la frontière et la figure d'Helvetia, allégorie de la Suisse.

Succès de la carte postale

Symbole de la neutralité armée du pays et de sa volonté de défense, l'occupation des frontières fournit aux illustrateurs suisses l'un des thèmes les plus populaires. Parmi les plus doués, citons Florentin Garraux à Moutier (fig.7 à 13), Edouard Elzingre à Genève ou Carl Moos à Zurich. A Delémont, c'est le jeune peintre Armand Schwarz qui va s'y coller, avec plus ou moins d'inventivité (fig. 1 à 6).

La guerre de 14-18 est la première où la plupart des soldats savent lire et écrire². Dans toute l'Europe, les cartes postales circulent afin de maintenir le lien entre les hommes au front et leur famille. Mais au cours de la Grande Guerre, elles deviennent aussi un outil de propagande dans chaque camp: on se moque de l'ennemi, on valorise le courage des soldats, on prépare les enfants au retour héroïque du père, on invite à plus d'économie, on nourrit le sentiment patriotique et surtout,

on ne doute pas de la victoire. Même la religion s'invite, l'Eglise catholique française voyant la guerre comme l'occasion de raffermir la foi: femmes et enfants prient d'abord pour le retour sain et sauf du soldat et plus tard, la guerre s'éternisant, pour la fin du conflit³.

En Suisse, la carte postale sera surtout en vogue la première année du conflit, comme en témoignent les inscriptions « occupation des frontières août 1914 » ou « 1914-15 ». Elles sont principalement vendues aux soldats mobilisés, qui pouvaient également rapporter d'autres souvenirs de guerre, comme des bagues, des médailles, des pendentifs, des broches et même des assiettes⁴. La poste suisse distribuera aux soldats près de 80 millions de ces cartes postales, libellées en français « Occupat. des frontières 1914-15 » et en allemand « Grenzbesetzung 1914-15 »⁵.

3 Il existe une carte postale intitulée « *Die Schweiz im Weltkrieg* » 1914-1916 (signée R.H.) représentant Helvetia sous la forme d'un ange ailé béni par la Colombe du Saint-Esprit et tenant dans ses bras un petit berger aux couleurs du drapeau helvétique. La religion s'est aussi invitée dans la Confédération.
Visible en ligne : http://www.bild-video-ton.ch/bestand/objekt/Sozarch_F_Ka-0001-726

4 Assiette « Occupation des frontières 1914-1915 », dessin de Huguenin, collection du MJAH de Delémont.

5 *Traces de guerre / 14-18 / regards actuels*, MJAH, Delémont, 2014, p. 11.

1 Patrick Bondallaz, dossier en ligne : *La suisse 14/18 en cartes postales* - <http://14-18.ch>

2 En Suisse, la Constitution de 1874 préconisait l'instruction obligatoire. Celle-ci devint une réalité grâce à la loi interdisant le travail des enfants de moins de 14 ans votée le 21 octobre 1877.

Les symboles récurrents

Le plus souvent, la frontière sera évoquée à l'aide d'une borne marquée par une croix blanche, tandis que Helvetia fait figure de mère patrie. « Partez enfants de l'Helvétie / A la frontière il faut courir ! » lit-on sur l'une des cartes de l'époque. Helvetia prend, sous la plume des artistes les plus « didactiques » (ou les plus dogmatiques) l'apparence d'une femme vêtue d'un costume militaire à la romaine: longue cape, épée à la taille et bouclier orné du drapeau suisse⁶. Image que l'on trouve aussi sur les pièces de monnaie dès la fin du XIX^e siècle ou sur les timbres postaux. Occasionnellement, elle porte même un plastron. Sa longue chevelure, parfois relevée en chignon est toujours couronnée de fleurs ou de lauriers⁷. Face à cette image d'une Helvetia stéréotypée, Armand Schwarz et Florentin Garraux vont prendre quelques libertés: le peintre de Delémont la dépouille de tout attribut militaire pour en faire une beauté classique vêtue d'une simple tige (fig.1 à 3), tandis que Florentin Garraux la transpose dans l'univers mondain d'un salon bourgeois de 1915 (fig.10 à 13).

6 Voir la Carte postale « *Chère patrie, sois tranquille, tes fils veillent !* » / *Occupation des frontières, 1914* reproduite dans *14-18 Regards actuels*, MJAH, Delémont, 2014, p. 7.
Visible en ligne : http://www.bild-video-ton.ch/bestand/signatur/F_7001/700

7 Pour voir une Helvetia aux lauriers, voir la carte postale « *Souvenir de l'occupation des frontières suisses* », 1914 : http://www.bild-video-ton.ch/bestand/objekt/Sozarch_F_Ka-0001-708

ARMAND SCHWARZ

Armand Schwarz (1881-1956) a suivi des cours de peinture à Munich et séjourné quelques mois à Paris. En 1902, il s'est installé définitivement à Delémont, sa ville natale, où il est nommé maître de dessin à l'école professionnelle puis, en 1909, au progymnase. Très tôt, il met son talent de dessinateur au service de la collectivité. En 1907, il illustre le dépliant touristique sur Delémont édité par la SED (Société d'embellissement de Delémont). En 1909, il réalise l'affiche pour le *25^e Tir cantonal bernois*, qui a lieu à Delémont⁸. L'affiche crée une polémique: en effet, Berne est symbolisée par un ours qui accompagne le tireur; mais l'animal semble vouloir écraser la petite ville de Delémont. Une carte postale plus consensuelle⁹ (ou politiquement correcte, dirait-on aujourd'hui) accompagne l'affiche. En 1910, Armand Schwarz dessine la carte postale pour annoncer la *VII^e Journée de la Croix-Rouge bernoise* et, en 1911, celle pour la *Fête fédérale de musique des employés des chemins de fer* à Delémont. En 1913, il réalise la carte postale invitant à la *Fête cantonale de lutte*, qui a lieu à Delémont.

L'homme a vingt-trois ans en 1914. Bref, au moment où les soldats suisses font leur devoir, le jeune Armand Schwarz est bien placé pour produire

8 En ligne, sur le site Europeana.eu

9 Une jeune paysanne est assise sur le dos du plantigrade bernois.

des cartes postales patriotiques: il bénéficie d'un talent naturel pour le dessin narratif (voire démagogique), maîtrise parfaitement, depuis cinq années, le format standard de la carte postale (15 x 9 cm) et connaît déjà plusieurs imprimeurs sur Delémont et Berne. Il réalisera au moins six cartes postales destinées à illustrer *L'occupation des frontières*.



Figure 1: Armand Schwarz, *Tradition*, 1914, carte postale. Collection MJAH, Delémont

Helvetia apparaît sous les traits d'une femme drapée d'une tunique rouge. Elle désigne de grandes batailles où des soldats ont repoussé les envahisseurs. Schwarz abandonne tous les attributs « inutiles » chers au XIX^e siècle: casque, couronne de laurier, cape, épée, bouclier, ceinturon et cotte de mailles et se concentre sur une beauté classique parée des couleurs helvétiques. Les nuages servent à la fois

d'éléments dramatiques et de décor pour l'évocation d'un passé héroïque. **Le soldat** pose sa main sur le cœur en signe de fidélité à la patrie. « Le soldat de 1914 est ainsi appelé à marcher dans les pas de ses glorieux ancêtres en s'inspirant des vertus militaires puisées dans la tradition guerrière helvétique. (Patrick Bondallaz, *op.cit.*)

La Suisse est évoquée à l'aide de ses montagnes, d'Helvetia et de ses mythes fondateurs.

Postérité: il s'agit de l'image la plus aboutie réalisée par le jeune peintre. La composition soignée et harmonieuse et le dessin très graphique servent parfaitement le message patriotique.

Fiançailles épistolaires d'il y a cent ans

Comment s'y prenait-on «dans le temps» pour déclarer sa flamme? Comment s'écrivait-on: je t'aime? Représentons-nous le cadre. Le prétendant, un jeune agriculteur, vit à Miécourt, dans le Jura bernois de l'époque. Sa promise est la fille d'un marchand de chevaux également propriétaire de vignes à Montagny, près d'Yverdon. Cent vingt kilomètres les séparent. Entre le 29 novembre 1914, date de la première lettre autorisée par les parents de la jeune fille, et le 7 avril 1915, celle du dernier message qu'elle envoie juste avant leur mariage, ils se verront à peine trois fois. Très vite déclarés fiancés, ils entretiendront dans ce court laps de temps une fréquente correspondance. Chacun des deux enverra au moins dix-sept courriers, qui s'entrecroiseront parfois. Une liasse de ces lettres conservée par leurs petits-enfants en témoigne.

Un échange amoureux

Joseph Richard a 24 ans lorsque son frère Christian, pasteur de la jeune Assemblée des Frères, l'a emmené au culte à Montagny. Ils partagent un repas chez les Cochet, dans leur propriété de Sus Montet. A cette occasion et avant même qu'ils se soient parlé, Joseph a le coup de foudre pour Fanny, une des filles de la maison. Aussitôt de retour à Miécourt, d'une plume respectueuse des convenances, il s'adresse à la mère de la jeune fille pour lui demander l'autorisation de correspondre avec elle (29 novembre 1914) :

«Mon frère, que j'avais prié d'aller vers vous, vous aura tout dit ce qu'il y a dans mon cœur pour Mlle votre fille, celle qui servait à table lorsque j'ai soupé chez vous. Mon frère me dit qu'elle s'appelle Fanny... quel beau nom!»

Madame Cochet mère a donné sa permission et Mlle Fanny Cochet elle aussi, un accord verbal transmis au frère pasteur. L'amoureux le sait et, enhardi, poursuit :

«J'inclus ici quelques lignes pour elle (*Fanny*), que je vous prie d'avoir la

bonté de lui remettre et puis nous pourrons correspondre avec bonheur, directement et sous le regard de Dieu.» Dès lors, Joseph n'a de cesse d'inventer un prétexte à une première vraie rencontre avec Fanny. Eurêka! Il va passer Noël à Yverdon chez son frère et sera très heureux d'aller à Montagny, le village tout proche. Sur le conseil du pasteur, le jeune homme juge alors prématuré de faire sa demande en mariage à monsieur Cochet. Une entorse à la bienséance. Lorsqu'il se résoudra à écrire à Jean Cochet père, ce dernier s'offusquera de ce retard et le lui signifiera dans un courrier du 19 décembre:

«Cher Monsieur, je suis très étonné de recevoir une lettre de vous, pour me demander la main de ma fille Fanny, car je crois que vous ne vous êtes vus qu'une fois et il me semble que vous pressez un peu trop les temps autant d'un côté que de l'autre. Mais, comme je n'y vois point d'empêchement, je donne mon consentement, espérant que vous rendrez ma fille heureuse et contente de sa prompte décision.»

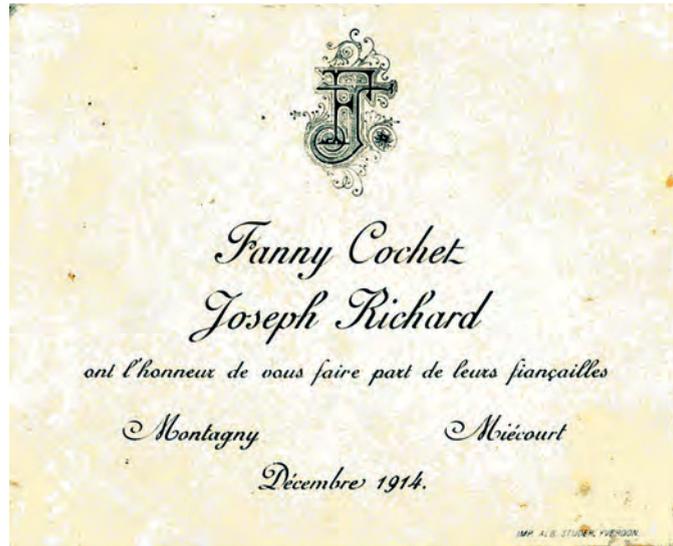


Figure 1: Faire-part des fiançailles de Fanny Cochet et Joseph Richard. Elle a pris d'entrée les choses en main. Document Lydie Vaucher-Richard.



Figure 2: *Fanny Cochet*, photographie prise au studio Th. Benner à Yverdon vers 1914. Joseph Richard, photographie prise au studio J. Hüsser & fils à Porrentruy vers 1914. Ces deux portraits figuraient dans les lettres échangées. Document Lydie Vaucher-Richard.

La déclaration

Revenons-en au premier courrier de Joseph, qui fait sa déclaration à sa belle: «Bien chère Mademoiselle Cochet, c'est avec une main tremblante que je vous écris à vous-même, bien chère sœur, pour vous dire que... je... vous... aime!!! Ce sentiment est né en moi, comme bien vous le pensez lors de ma visite chez vous... »

Il attend d'elle un courrier et d'avance est ravi «de la revoir à Noël et de lui serrer la main!»

«Votre «Oui», très chère sœur, a produit en moi une émotion non moins grande que celle que vous fit ma demande, et en attendant le bonheur de l'entendre de vos lèvres, je vous prie de me l'écrire de votre main.» L'aveu est formulé

avec une élégance difficile à concevoir aujourd'hui.

Le 3 décembre, Joseph répond à un courrier de Fanny qui n'est pas dans la liasse de lettres. «Je vous prie de remercier Mme votre mère pour sa sympathique lettre et pour la photo que je trouve jolie et surtout (*sous-entendu: parce qu'il s'agit de*) ma chère Fanny». De toute évidence, madame Cochet favorise le rapprochement entre sa fille et ce prétendant venu de la lointaine Ajoie. L'entreprenant Joseph aimerait voir tomber la barrière du vouvoiement: Fanny «lui doit de nouveau une lettre dans laquelle il aimerait lire tu au lieu de vous. Pas??» Fanny, dans sa réponse du 6 décembre, se montre réservée et n'entend pas brûler les étapes :

«mon cher ami je ne vous ai pas obéi, je ne vous dis pas tu parce qu'il me semblerait être impertinente. Attendons notre entrevue du 25 (s.e. décembre, Noël 1914) qui sera de courte durée mais nous aurons bien des choses à nous dire. Je reçois bien le baiser mais je ne vous tutoie pas.»

Aucune mention dans une autre missive ne vient confirmer que le rendez-vous de Noël à Montagny a bien eu lieu. Un courrier égaré? Pourtant il y a bien eu rencontre, et accordailles. Sinon, comment justifier que le faire-part de fiançailles ait été imprimé déjà en décembre 2014? Sans entrevue préalable des tourtereaux, serait-ce concevable?



Figure 3: L'ancienne maison Richard vue du Clos Gaspard. 2008. Photo J.-L. Merçay.

Fanny à Miécourt

Le 6 janvier 1915, Joseph a l'ennui de sa fiancée et attend d'elle une longue lettre. Entre temps ils sont passés au tutoiement: «Dis-moi quand tu pourras venir. Tu sais, il me tarde d'aller te chercher à Courgenay, ma chérie, et d'avoir le plaisir de te présenter à ma famille. Oh! Quels beaux moments nous passerons ensemble». (11 janvier) Il brûle de la revoir et, tout au bonheur de cette perspective réjouissante, explique à son intention les étapes du voyage d'Yverdon à Miécourt. Par le menu. Comme si le fait d'énumérer les stations lui faisait vivre par procuration l'itinéraire de Fanny. Ah, l'amour ! «Maintenant, parlons de ton prochain voyage à Miécourt. (...) Tu pourrais prendre le train à Yverdon lundi 1^{er} février à 9 heures 7 min. C'est le plus direct. Le billet pour Courgenay. On passe par Neuchâtel, Bienne, Delémont. A Delémont, changement de train, tu prends la ligne de Porrentruy. Après Delémont, il y a encore quelques stations, l'avant-dernière est St-Ursanne, ensuite tu passes un tunnel, et au bout de quelques minutes tu arrives à Courgenay¹ à 1 heure, où j'aurai la grande joie de t'attendre avec la voiture !» (17 janvier) Fanny vibre au diapason de cet enthousiasme: «Comme tu me dis de venir le 1^{er} février, j'irai ce jour-là, me

1 Les déplacements de la gare de Courgenay à Miécourt se font alors obligatoirement en voiture attelée, idem pour les transports d'ameublement ou de malles.

réjouissant beaucoup.» (21 janvier) «Le plan que tu m'as fait va bien pour mon voyage.» (26 janvier) En bonne fille de la campagne et craignant qu'en raison du travail le temps d'être ensemble soit un peu juste, elle ajoute: «J'aurais aimé passer un dimanche avec toi pour faire le tour du château de Miécourt... Tu vas rire de cette idée, n'est-ce pas ?» Tout à son impatience («Il n'y a plus que quatre jours.»), Joseph tient à la rassurer: «Tu me dis que j'aurais dû t'inviter à venir un samedi pour passer le dimanche avec nous. Je t'ai invitée à venir un lundi, pensant que tu serais encore avec nous le dimanche pour faire le tour du château de Miécourt. Si tu ne peux rester jusqu'à dimanche, nous ferons ce tour un autre jour, n'est-ce pas, ma chérie ? Oh! combien ce sera doux de passer quelques jours ensemble! Je t'attendrai donc Dieu voulant lundi à 1 heure à Courgenay avec le traîneau. Quelle belle partie de traîneau!» Emporté par sa flamme, Joseph tente une rime sincère, sinon adroite: «Nous aurons beaucoup de joie en Ajoie !»

Joseph à Sus Montet

Fanny a passé une semaine à Miécourt. Elle est de retour à Montagny : «Je suis bien arrivée à 4 heures 52 et n'ai pas changé de train à Bienne. «...» J'ai fait route avec un militaire qui allait à Sion ; il avait reçu un télégramme que sa mère était morte (il semblait si triste)...» (8 février) Aussitôt, la voilà qui échafaude

le plan de nouvelles retrouvailles. «Tu sais que je t'attends, comme tu avais dit, la première semaine de mars.» (21 février)

Joseph est allé à Montagny un lundi de début mars pour une trop brève visite d'un jour - Fanny et sa mère le déplorent, on apprend qu'il est de retour. Peu de détails subsistent de ce séjour, leur deuxième rendez-vous. Ne dit-on pas que les grands bonheurs sont muets ? Toujours est-il qu'à son retour, on en ignore la raison, il n'est pas attendu par son frère Pierre à Courgenay. La chance est avec lui. «Pense, écrit-il à Fanny, Sarah Morand était à la gare pour chercher quelqu'un et elle m'a fait monter sur son traîneau (car il y a bien de la neige dans mon pays) » (3 mars).